

Source : extrait de La Revue française d'œnologie, N°329, avril/ mai/juin 2026, www.oenologuesdefrance.fr

COOPÉRATION TERRITORIALE ET ROBUSTESSE : LES VIGNOBLES DOM BRIAL CHERCHENT À RÉINVENTER LA PERFORMANCE DURABLE

Par Elisabeth Mouchot¹, Olivier Lepiller², Louis-Antoine Saisset³, Leïla Temri⁴

¹ Consultante indépendante, rédactrice du mémoire[1] à l'origine de cet article

² Sociologue, chercheur au CIRAD, UMR MoISA

³ Enseignant chercheur, Institut Agro Montpellier, UMR MoISA, pilote du projet Innogouv

⁴ Enseignante chercheuse, Institut Agro Montpellier, UMR MoISA

À l'heure où la filière viti-vinicole affronte plusieurs crises simultanées, une cave coopérative des Pyrénées-Orientales expérimente une voie originale : faire de la coopération territoriale un levier de durabilité.

LA POLY-CRISE VITI-VINICOLE : QUAND LES RESSOURCES PROPRES NE SUFFISENT PLUS

La filière viti-vinicole française traverse des turbulences sans précédent : baisse de la consommation mondiale de vin, changement climatique qui épuise les vignes, enjeux d'attractivité des métiers... Ces phénomènes se combinent en une poly-crise économique, sociale et environnementale frappant de plein fouet les caves coopératives.

Dans les Pyrénées-Orientales, département le plus sec de France, 2 600 ha ont été arrachés en 2025 (15 % du vignoble, dont 53 % rattachés à des coopératives). Renouvellement des coopérateurs, foncier, eau, sols : autant de ressources essentielles que plus aucune cave ne peut sécuriser seule.

C'est dans ce contexte que les Vignobles Dom Brial ont choisi de changer de paradigme en investissant pleinement leur rôle d'acteur territorial. La coopérative a récemment fait le choix stratégique de lancer une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) de portage foncier, *Les Terres d'Hélios*. L'objectif est double : sécuriser le foncier viticole via le financement participatif ouvert à ses clients, partenaires et acteurs publics, et favoriser l'installation de jeunes vigneronnes. La touche d'innovation a consisté à adosser à la SCIC un projet de coopération territoriale piloté par la cave visant à renforcer son ancrage territorial.

UNE ÉVALUATION PARTICIPATIVE DU PROJET DE COOPÉRATION TERRITORIALE

Quelles sont les innovations de gouvernance des coopératives viti-vinicoles pour une performance durable ? C'est la question qui guide le projet de recherche Innogouv. Pour y répondre, la méthode d'évaluation participative Urbal[2] a été appliquée chez Dom Brial.

Mise au point par un consortium associant notamment le Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) et l'Institut Agro Montpellier, Urbal a été développée pour mener des évaluations d'initiatives sociales pour une alimentation durable (supermarché coopératif, épicerie solidaire, programme de restauration scolaire...). C'est la première fois que la méthode est appliquée à une cave coopérative.

Le cœur de la démarche repose sur un atelier participatif réunissant la plus grande diversité possible de parties prenantes. Les différents points de vue permettent de couvrir le spectre des effets des activités mises en place. La question posée aux participants est simple : selon vous, qu'est-ce que ça change ? Les réponses apportées sont traduites en « chemins d'impacts » : des processus causaux avec leurs conditions de réussite et leurs freins. Les résultats constituent une connaissance socialement pertinente, utile pour la conduite du projet de coopération territoriale.

EN SAVOIR PLUS

[1] Cet article s'appuie sur un mémoire réalisé dans le cadre du projet Innogouv : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-05488402>.

[2] Méthode Urbal : <https://urbal-sustainablefood.guide/fr/fr-welcome-to-the-urbal-guide>

LE PROJET INNOGOUV

Piloté par Louis-Antoine Saïssset, le projet de recherche Innogouv est financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et s'étend de 2023 à 2028. Il vise à éclairer les coopératives viticoles et leurs vignerons adhérents en matière d'innovation et de durabilité. Il explore comment la gouvernance des caves coopératives favorise les innovations technologiques et organisationnelles, en renforçant leur durabilité, à travers une approche à la fois scientifique et pragmatique.

Projet Innogouv :

<https://www.innogouv.fr>

<https://umr-moisa.cirad.fr/fr/l-unite/projets-de-recherche/projets-en-cours/anr-projet-innogouv>

Une quarantaine de parties prenantes (élus locaux, services de collectivités, SAFER, acteurs économiques, salariés de la coopérative...) ont été réunies fin juin 2025. Les participants ont travaillé sur des activités du projet de coopération territoriale : préservation de la ressource en eau, vitipastoralisme, implication dans la vie sociale locale, amendement des sols par les co-produits d'un méthaniseur, SCIC foncière, formation agricole pour des pratiques durables.

Les chemins d'impacts des activités ont été traduits en récits et discutés lors d'une restitution en septembre 2025. Urbal a ainsi permis de socialiser le projet de coopération territoriale.

PISTES À SUIVRE ET POINTS DE VIGILANCE POUR LA COOPÉRATION TERRITORIALE

Ce dialogue territorial conduit à construire et partager le cheminement du projet de coopération territoriale. Le besoin de sécuriser collectivement les ressources, donc les vulnérabilités, en constitue le point de départ. Pour faire face aux problématiques du foncier, de l'eau, des sols ou du renouvellement des générations, Dom Brial ne peut agir seul. La construction de partenariats sur la base d'intérêts communs s'impose. Dom Brial peut s'appuyer sur ses atouts (notoriété, réputation de ses vins, gouvernance ouverte reconnue) et sur une culture de l'« aller vers » forgée par des années d'engagement RSE, qui implique de penser le devenir de ses partenaires en même temps que le sien. La démarche partenariale ainsi engagée doit s'appuyer sur une vision systémique à l'échelle du territoire : penser la multifonctionnalité des activités mises en œuvre et mettre en lumière les interdépendances mutuellement bénéfiques entre acteurs du territoire. La participation active des coopérateurs conditionne la réussite du projet. Pour la favoriser, l'actuel tandem président-directeur incarne et active une force inscrite dans son histoire : l'affectio cooperatis, cette conviction profonde que l'on s'en sort mieux ensemble (valeurs de solidarité, d'équité, de responsabilité, d'écoute et de partage des fruits du travail). Enfin, l'institutionnalisation des partenariats doit inscrire la coopération territoriale dans la durée. Ce faisant, la cave transpose au-delà de ses murs des principes coopératifs de sa gouvernance interne, associant son avenir et celui du territoire.

La méthode Urbal permet d'identifier des points de

vigilance : prêter attention aux risques de distanciation des liens sociaux (entre la cave et les collectivités locales, entre les générations), aux risques médiatiques (impact des pratiques viticoles sur la qualité de l'eau des nappes), et aux risques de fragilisation d'acteurs du territoire par des stratégies de recherche de performance pour la cave. Ces résultats seront utiles au déploiement du projet de Dom Brial, lauréat fin 2025 de l'appel à projets « Coopération territoriale » de la Région Occitanie.

VERS UNE MESURE DE LA PERFORMANCE ÉLARGIE À LA ROBUSTESSE

La mesure de l'impact d'un tel projet ne peut se limiter au recours aux indicateurs de performance économique, sociale ou environnementale d'une cave. C'est plutôt le système cave-territoire qui doit être évalué à l'aune de sa robustesse : qualité et durabilité des interactions territoriales, diversification des outils face aux incertitudes, adaptabilité des solutions techniques et de la coordination des acteurs. La robustesse[3] ne s'oppose pas à la performance : elle la complète. Une cave qui se mesure uniquement à ses indicateurs financiers et à ses certifications néglige ses vulnérabilités systémiques. Des indicateurs de robustesse comblent cet angle mort. La méthode Urbal, parce qu'elle est multi-acteurs, permet de saisir les conditions de cette robustesse, et ses résultats qualitatifs en termes de chemins d'impacts peuvent être traduits en indicateurs de robustesse.

[3] Olivier Hamant (biologiste) définit la robustesse comme « le maintien d'un système stable malgré les fluctuations ».

DOM BRIAL : UNE HISTOIRE COOPÉRATIVE

Fondée en 1923 à Baixas, avec pour devise « Ensemble, nous serons plus forts », Dom Brial a depuis cultivé une tradition d'innovation. Parmi les premières caves à s'engager dans la certification RSE, elle a obtenu en 2024 le niveau « Exemple » du label Vignerons Engagés, qui couvre 85 % de ses surfaces. Sa force commerciale (60 % de ses effectifs) lui assure des débouchés solides, et son CA génère 12,5 emplois régionaux par million d'euros versus 7,8 en moyenne pour les entreprises régionales, selon l'étude TRACE Occitanie.